



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRAJEP OCCITANIE
15 OCTOBRE 2019, DE 10H A 13H
MJC DE LEZIGNAN CORBIERES**

Membres titulaires et suppléants présents :

Hervé Guégan, Président (Ligue de l'enseignement), Charles Vangelista (Familles rurales), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Pierre Bourgeois (SGDF), Thomas Labonne (UCPA), Sophie Baudriller (UFCV), Emilie Taberly (URHAJ), Marc Bru (URJPA), Christine Lowy (FNCTA), Raphael Lebeau (FR CIVAM), Alain Toméo (UF Centres sociaux), Sandrine Pierson (UR Foyers ruraux), Mathieu Betton (AROEVEN), Christophe Lebègue (EEDF), Séverine Guillaume (OCCE), Berengère Cheneau (CEMEA), Kevin O'Sullivan (Léo Lagrange), Soizic Ghandour (AFEV).

Invitée : *Marianne Loiseau-Naïl, directrice du CRAJEP.*

Excusés et pouvoirs :

François Maynadier et Michel Baby (ARPEP) donnent pouvoir à Léo Lagrange, Karima El Ouazizi (Scouts Musulmans de France) donne pouvoir aux SGDF, Denis Cochetel et Marie Paya (MRJC) donnent pouvoir aux EEDF, Line Colson (Peuple et culture) donne pouvoir à FMJC, Jean Huet (Les Petits Débrouillards) donne pouvoir à l'AROEVEN, Alain Guinvarch et Patrick Charron (CRAFAL) donnent pouvoir à la Ligue de l'enseignement, Kamyar Majdfar (LEC GS) donne pouvoir à l'URHAJ.

Michel Connan (Cotravaux), Elisabeth Lebris (CEMEA), Claudine Périé (Les Francas).

La liste d'émargement est annexée au présent compte-rendu.

Avec 18 associations présentes, 7 associations représentées sur 27 adhérents, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

Le quorum visé à l'article 5 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour du Conseil d'administration :

- ✓ Approbation du compte-rendu de CA du 17/06/2019.
- ✓ Temps d'échanges sur le contexte de rentrée et l'actualité du secteur JEP : contexte national et régional, financements, CPO...
- ✓ Information et échanges sur les outils de concertation citoyenne de la Région Occitanie.
- ✓ Relations avec la Région Occitanie.
- ✓ Actualité sur les dossiers et actions en cours.
- ✓ CESER.
- ✓ Représentation du CRAJEP au CA du CREPS de Montpellier.
- ✓ Information et sollicitation du Mouvement Associatif Occitanie dans le cadre du portage du DLA régional (positionnement Appel à projets 2020).

1. Approbation du compte-rendu de CA du 17/06/2019 (en PJ) :

Le compte-rendu du CA est joint dans le dossier de séance et est soumis à l'approbation du CA.

Quelques corrections orthographiques et de forme sont faites.

➔ ***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 contre et 0 abstentions).***

2. Temps d'échanges sur le contexte de rentrée et l'actualité du secteur JEP : contexte national et régional, financements, CPO, SNU...

○ **Un tour de table est fait sur la situation des associations membres sur ces différents sujets et compte-tenu des informations transmises par le Cnajep et Le Mouvement Associatif :**

- Propositions du Mouvement Associatif sur le projet de Loi de finances 2020 : affectation de davantage de moyens sur le FDVA 2 pour soutenir les projets associatifs sur les territoires, création d'un dispositif d'emplois d'utilité citoyenne, soutien à la montée en charge du service civique...
- Remontées du Cnajep concernant des baisses voire des suppressions de subventions CPO et CAO de la DJEPVA, pour certaines associations JEP nationales, et des baisses ou non augmentation de postes Fonjep)...
- Point d'information du Cnajep sur l'évaluation de la préfiguration et première phase du SNU : évaluation faite par l'INJEP qui n'a pas été réalisée conjointement avec le COJ, appel à témoignage lancé par le Cnajep, débat organisé par le Mouvement Associatif pour avoir un retour d'expériences de différents réseaux associatifs... Les différents échanges au niveau national font remonter un certain nombre de questions et de points à faire évoluer, autour notamment : de la place des associations dans le pilotage, la mise en œuvre du SNU au niveau national, régional et local, sur l'absence de co-construction du dispositif, sur les missions que pourront proposer les associations sur les phases I et II, la mise en concurrence possible de nos associations, le sens et l'objectif même de ce dispositif qui pourrait être considéré à terme, comme le seul outil de politique jeunesse côté Etat, sa dimension trop militaire et l'avenir du service civique dans ce cadre...
- **Des points de vigilance émanent des membres du CRAJEP sur différents points :**
 - Etre attentif au financement des AJEP, notamment au niveau de l'Etat, dans le cadre de la Réforme des services JEPVA à venir, même s'il n'y a pas trop d'inquiétudes exprimées par les associations présentes. Il y a notamment la nécessité de préserver des dispositifs comme le FONJEP pour accompagner et soutenir nos projets associatifs sur les territoires...
 - La montée en charge du SNU sans la concertation nécessaire avec nos associations et qui risque de remettre en cause certaines politiques et dispositifs existants (Service civique, même si en 2020, les crédits seront en augmentation). D'où la nécessité de réaffirmer, au niveau de nos associations, notre conception de l'engagement et la nécessité d'une multiplicité de formes d'engagement pour les jeunes.
 - Certaines actions conduites par nos associations autour de la formation, de l'animation volontaire, des vacances et des loisirs... qui sont mises à mal dans un environnement en constante évolution...
 - La place et l'accompagnement des jeunes non accompagnées et le rôle joué par nos associations dans un contexte contraint...

3. Information et échanges sur les outils de concertation citoyenne de la Région Occitanie :

- **Une information générale est donnée sur le dispositif mis en place par la Région et sur l'intervention de Gérard Onesta lors du dernier CA du Mouvement Associatif Occitanie du 19/09 et la sollicitation faite en direction des acteurs associatifs :**

- La Charte régionale de la citoyenneté active de 2018,
- Commissions citoyennes : commissions autogérées par les citoyens et supervisées par des organisations civiles accréditées,
- Outils de consultation, pétitions, votation budgets participatifs (1% du budget régional prévu).
 - **Appel à manifestation d'intérêt en direction des acteurs associatifs pour :**
- Impulser des sujets sur les thématiques, réguler les questions posées par les citoyens.
- Mobiliser des citoyens pour proposer des actions.
- Mobiliser des citoyens pour voter sur les projets proposés.

La Région a besoin des compétences de mobilisation / communication de LMAO et de ses membres. Une cinquantaine de structures seront accréditées.

- Avantage : Avoir les « clés » du système pour impulser, réguler les interventions des citoyens,
- Inconvénient : Pas de financements pour l'instant prévu pour couvrir les frais d'animation (peut-être une petite part de l'enveloppe budget participatif).
- **Il a été demandé aux membres du Mouvement Associatif Occitanie de réfléchir à leur positionnement.**

➔ **Positionnement du CA du CRAJEP à transmettre au prochain CA de LMAO le 18/11/19 :**

Le CRAJEP se positionnera s'il y a une sollicitation de la Région, ainsi que leurs membres en direct, mais avec des moyens pour accompagner la gestion et l'animation du dispositif et avec la nécessité d'être associé au pilotage de ce dispositif, qui doit être construit, suivi et évalué avec les acteurs impliqués.

4. Relations avec la Région Occitanie :

- Retour sur les échanges avec les partenaires lors de l'AG du CRAJEP du 17/06/19.
- Information sur les rencontres programmées avec Kamel Chibli, Vice-président en charge de l'Education, de la Jeunesse et des Sports et avec Marie Piqué, Vice-présidente en charge des Solidarités, des Services publics, de la Vie associative et du Logement.

➔ **Le CA donne mandat aux délégations du Bureau du CRAJEP pour porter les points suivants :**

- **Points à porter lors de la rencontre avec Kamel Chibli prévue le 05/11:**

Nous devons insister sur la nécessité d'être reconnus (CRAJEP et AJEP) comme des partenaires dans la co-construction des politiques publiques et nous devons pour cela, jouer davantage un rôle d'influence politique :

- Donner (plus) à voir sur notre expertise : réponse aux besoins des territoires et des populations, capacité à être sur différents sujets (participation et engagement des jeunes, formation, orientation, logement, insertion sociale et professionnelle, accès aux loisirs et à la culture...)
- Au-delà de la dimension jeunesse, faire reconnaître notre dimension Education Populaire mais aussi notre capacité à animer des réseaux associatifs et les territoires (approche transversale et territoriale à faire valoir),
- Revendiquer notre capacité à être force de propositions sur différents sujets (il nous faudra réutiliser des sujets sur lesquels nous avons une parole – ou une volonté de parole commune – cf. travaux du séminaire du CRAJEP 2019),
- Demander à être plus et mieux associés à différents niveaux, à participer aux instances/espaces de concertation existants ou à créer,
- Demander aussi des temps de travail à nos partenaires, sur les différentes Réformes en cours.
- **Points à porter lors de la rencontre avec Marie Piqué prévue le 08/11:**

Ce rendez-vous doit en premier lieu nous permettre de présenter le CRAJEP à Marie Piqué, afin qu'elle appréhende mieux l'action d'une coordination sectorielle membre du Mouvement

Associatif Occitanie et l'action globale des associations JEP sur les différents axes de la délégation dont elle a la charge.

- **Au-delà de la Région, un rendez-vous sera sollicité également auprès de Pascal Etienne - Etat-DRJSCS :**

Le CRAJEP souhaitant échanger avec lui particulièrement sur 2 points :

- Le soutien du CRAJEP Occitanie en 2020 : financement et conventionnement.
- La réforme de l'Etat, l'organisation territoriale des services publics et l'évolution prévue des missions Jeunesse, Sport, Vie Associative et Cohésion Sociale.

5. Actualité sur les dossiers et actions en cours :

- **Organisation des rencontres thématiques et territoriales du CRJ (Marché public de la Région) :**

Nous avons rencontré des difficultés pour réaliser les 4 premières rencontres prévues en septembre-octobre 2019. 2 rencontres ont été reportées en 2020 et 1 a été annulée du fait du peu de jeunes du CRJ présents. Cette situation est liée à un manque de mobilisation globale au niveau du CRJ. En fonction des difficultés que nous pourrions rencontrer en 2020, nous échangerons, au niveau du CA, comme nous l'avons évoqué, sur notre possible désistement de ce marché, au terme de la 1^{ère} année (en mai 2020).

- **Etat des lieux/cartographie du CRAJEP :**

Un groupe de travail est constitué pour le suivi de ce travail jusqu' sa réalisation fin 2019/début 2020 (Hervé Guégan, Marc Bru, Séverine Guillaume et Christophe Lebègue). Il se réunira le 08/11 pour analyser et consolider les données recueillies, accompagner la réalisation des outils cartographiques et des outils de communication, réfléchir aux suites à donner pour la finalisation de cet état des lieux, proposer un échéancier de mise en œuvre avant fin 2019...

- **Rencontre thématique du CRAJEP :**

Il s'agit d'une rencontre de réflexion et d'échange ouverte aux partenaires, envisagée le 10/12/19, suite au CA, autour du rapport du CESE « *L'Education populaire, une exigence du 21^{ème} siècle*, avec la participation des rapporteurs de ce rapport.

Cette date ne convenant pas, il faudra la reprogrammer en janvier 2020.

6. CESER :

Point d'information sur les avis et travaux en cours sur les Ruralités et l'Orientation, portés par nos représentantes, avec les contributions du CRAJEP et de ses membres.

- **Evolution de notre représentation au CESER :** suite à la démission de l'un de nos représentants, Ludovic Dubois (FMJC). Nous avons adressé à la Préfecture/SGAR, la candidature de Louisa Meeschaert (CEMEA), qui s'était positionnée en 2017. Cette nomination ne devrait pas poser de problème et nous attendons l'arrêté de désignation officielle.

- **Auditions du CRAJEP Occitanie :**

Audition prévue le 25/10 relative au rapport sur les ruralités. Elle reprendra la contribution élaborée au sein de la commission EP/territoires ruraux, portant sur le rôle des AJEP dans l'animation et le développement des territoires ruraux, avec deux témoignages d'associations membres : les centres sociaux et le MRJC.

Audition prévue le 15/11 autour du rapport sur l'orientation, avec les interventions de la Ligue de l'enseignement et de l'UFCV.

- **Un avis sur les Associations est en cours de réalisation.**

7. Représentation du CRAJEP au CA du CREPS de Montpellier :

Désignation d'un représentant suppléant au CA du CREPS. François Maynadier (ARPEP), membre du Bureau du CRAJEP, propose sa candidature pour être le suppléant de Josiane Ricard.

➔ ***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 contre et 0 abstentions).***

Notre représentation au niveau du CREPS de Montpellier et de Toulouse évoluera sans doute courant 2020, au regard de la réorganisation des CREPS au niveau de la région Occitanie

8. Information et sollicitation du Mouvement Associatif Occitanie dans le cadre du portage du DLA régional :

○ Sur le portage du DLA Régional Occitanie :

Le CA de LMAO a voté à l'unanimité que le LMAO se positionne seul sur le portage du DLA Régional dans le cadre de l'Appel à projets 2020. Il a également voté le principe de recherche des coopérations avec ses membres sur la réponse à apporter sur l'Est du territoire régional. Les besoins du Mouvement Associatif en termes de mutualisation : locaux, moyens matériels, moyens humains... mobilisables/mutualisables sur une zone comprise entre Montpellier et Béziers.

Le CRAJEP a proposé la mutualisation de son Bureau et de moyens techniques sur Montpellier pour l'accueil d'un chargé de mission.

○ Sur les DLA Départementaux :

Le CA de LMAO a exprimé le souhait que des candidatures de qualité puissent émerger sur chaque territoire de la part de nos membres, revendiquant ainsi que les réseaux/fédérations ont les compétences-qualités-visions pour porter efficacement des DLA sur le territoire de notre région. Si des réseaux/structures départementales se sont ou souhaitent se positionner sur le portage d'un DLA départemental, il conviendra de faire remonter les candidatures éventuelles (ou les structures intéressées) afin de pouvoir organiser un échange collectif au niveau de LMAO.

➔ ***Les membres du CRAJEP seront sollicités par mail sur ces différents sujets et des précisions seront apportées sur la question de l'emploi à mutualiser.***

9. Questions diverses :

- 14/11/19 : journée organisée par l'UFCV, en lien avec la DRJSCS et les pôles ressources handicap des départements sur **l'inclusion en ACM**.
- 13/12/19 : journée **Service civique et Handicap**, organisée par l'UFCV et La Ligue de l'enseignement au CREPS de Toulouse.
- **AG constitutive de la COFAC Occitanie** le 17/10/19. Certains de nos membres ont été invités et seront présents (FNCTA, Ligue de l'enseignement, Peuple et culture).

**Le prochain CA du CRAJEP se déroulera
le mardi 10 décembre 2019, de 10h à 13h à la MJC de Lézignan-Corbières**